

COMMENT OBTENIR VOTRE CARTE NATIONALE D'IDENTITE ET/OU VOTRE PASSEPORT BIOMETRIQUE ?

A la suite de la remise de votre décret de naturalisation ou de votre déclaration, **vous pouvez déposer une demande de carte nationale d'identité et/ou passport biométrique à la mairie d'arrondissement de votre choix (voir la liste jointe des arrondissements au verso).**

La *carte nationale d'identité* est **valable 15 ans** et est **gratuite**. La présence du demandeur (majeur ou mineur) est obligatoire lors du dépôt du dossier et lors du retrait de la carte. Le mineur doit être accompagné d'un représentant légal exerçant l'autorité parentale.

Le formulaire de demande est remis sur place ou téléchargeable en ligne : <http://vosdroits.service-public.fr>.

Le *passport* est valable **10 ans (5 ans pour les mineurs)** et **payant**. La présence du demandeur (majeur ou mineur) est obligatoire lors du dépôt du dossier et lors du retrait du passport. Le mineur doit être accompagné d'un représentant légal exerçant l'autorité parentale.

Le formulaire de demande est remis sur place ou téléchargeable en ligne : <http://vosdroits.service-public.fr>.

DOCUMENTS A FOURNIR POUR LA CONSTITUTION D'UNE DEMANDE DE CARTE D'IDENTITE ET/OU DE PASSEPORT

- **Le formulaire** de demande rempli et signé personnellement ;
Vous pouvez effectuer une prédemande en ligne (www.ants.gouv.fr) ou télécharger le CERFA (www.service-public.fr)
- **1 photo d'identité** (pour chaque demande de titre) ressemblantes, identiques, récentes, de face, tête nue (fond clair, neutre et uni), ovale du visage visible (cou et oreilles dégagés) bouche fermée, au format 3,5 x 4,5 cm ;
- **L'attestation** (en original + photocopie) portant votre photo qui vous a été remise lors du retrait de la carte de séjour ;
- **Le Titre d'Identité Républicain ou le DCEM** pour les mineurs (en original + photocopie) ;
- **L'acte de naissance intégral** (en original) de moins de 3 mois portant l'indication des dates et lieux de naissance des parents ;
- **L'ampliation** (=extrait) du décret de naturalisation/réintégration ou de la déclaration ;
- **Un justificatif récent de domicile** à vos nom et prénom(s) (en original + photocopie)
(ex : attestation d'assurance du domicile, quittance de loyer, titre de propriété, facture EDF/GDF ou de téléphone, certificat d'imposition ou de non imposition);
- **En cas d'hébergement**, vous devrez présenter la copie de la pièce d'identité de l'hébergeant + une attestation de l'hébergeant datée et signée certifiant que vous habitez chez lui depuis plus de 3 mois + un justificatif de domicile de moins d'un an à son nom (original + photocopie) ;
- **Un timbre fiscal pour le passport** (en vente dans les centres des finances publiques, les bureaux de tabac ou sur le site internet <https://timbres.impots.gouv.fr/>) : 86 euros pour les adultes, 42 euros pour les enfants entre 15 et 18 ans, 17 euros pour les enfants de moins de 15 ans.

IMPORTANT :

*Des documents complémentaires pourront vous être demandés suivant votre situation.
Renseignements : <http://www.paris.fr/cartedidentite-passeport>*

MAJ : Janvier 2018

Listes des mairies d'arrondissement – CNI / PASSEPORT

Pour déposer votre demande de carte d'identité et passeport à Paris, vous devrez obligatoirement prendre rendez-vous via : le site internet : <http://www.paris.fr/cartedidentite-passeport> ou par téléphone au : 01.58.80.80.80

Les horaires d'ouverture : de 8h30 à 17h (et le jeudi de 8h30 à 19h30)

Demander la confirmation des horaires auprès des mairies d'arrondissement – CNI / PASSEPORT

Arrondissement	Localisation	Adresse	Métro / RER
5 ^{ème}	Mairie du 5 ^{ème}	21 Place du Panthéon	<i>RER B Luxembourg</i>
7 ^{ème}	Mairie du 7 ^{ème}	116 rue de Grenelle	<i>Ligne 12 Solférino</i>
8 ^{ème}	Mairie du 8 ^{ème}	3 rue de Lisbonne	<i>Ligne 9 St Augustin</i>
10 ^{ème}	Mairie du 10 ^{ème}	1 rue Hittorf	<i>Ligne 4 Château d'Eau</i>
12 ^{ème}	Situé dans un immeuble hors mairie	191 rue de Charenton	<i>Ligne 6 Dugommier</i>
13 ^{ème}	Mairie du 13 ^{ème}	1 Place d'Italie	<i>Lignes 5/7 Place d'Italie</i>
14 ^{ème}	Mairie du 14 ^{ème}	2 Place Ferdinand Brunot	<i>Ligne 4 Mouton Duvernet</i>
15 ^{ème}	Mairie du 15 ^{ème}	31 rue Péclet	<i>Ligne 12 Vaugirard</i>
16 ^{ème}	Mairie du 16 ^{ème}	71 avenue Henri Martin	<i>Ligne 9 Rue de la Pompe</i>
17 ^{ème}	Mairie du 17 ^{ème}	18 rue des Batignolles (4 ^{ème} étage)	<i>Lignes 2/13 Place de Clichy</i>
18 ^{ème}	Situé dans un immeuble hors mairie	5 Rue Achille Martinet	<i>Ligne 12 Lamarck-Caulaincourt</i>
19 ^{ème}	Situé dans un immeuble hors mairie	14 rue Augustin Thierry	<i>Lignes 11/7bis Place des Fêtes</i>
20 ^{ème}	Mairie du 20 ^{ème}	6 Place Gambetta	<i>Ligne 3/3bis Gambetta</i>
4 ^{ème} – Site de Gesvres	Situé dans un immeuble hors mairie	12 Quai de Gesvres	<i>Lignes 1/4/7/11/14 - Châtelet</i>

IMPORTANT :

Des documents complémentaires pourront vous être demandés suivant votre situation.

Renseignements : <http://www.paris.fr/cartedidentite-passeport>

MAJ : Janvier 2018